

Deuxièmement, peut-il donner à la Chambre de nouveaux renseignements sur la date à laquelle on peut espérer obtenir le deuxième rapport de la Commission Borden?

L'hon. Gordon Churchill (ministre du Commerce): Je dirai, au sujet de la première question, que nous avons l'intention de nommer aussi rapidement que possible les membres de l'Office national de l'énergie. Pour ce qui est de la deuxième question, nous pensons que le second rapport sera présenté bientôt. Je ne pourrais dire quand, exactement.

(La motion est adoptée et les amendements, lus pour la 2^e fois, sont adoptés.)

LES PÊCHERIES

TERRE-NEUVE—ABROGATION DE CERTAINES LOIS CONCERNANT L'EXPORTATION DU POISSON SALÉ

L'hon. Gordon Churchill (ministre du Commerce) propose la deuxième lecture du bill S-32, abrogeant certaines lois sur la pêche, en vigueur dans la province de Terre-Neuve, relativement à l'exportation du poisson salé.

—Monsieur l'Orateur, un mot d'explication seulement. La note explicative du bill est suffisante, je pense, mais afin qu'il ne subsiste aucun doute à ce sujet, permettez-moi de dire qu'il y a un an, j'ai donné un avis de douze mois que le permis exclusif d'exportation de poisson de la *Newfoundland Associated Fish Exporters Limited* serait aboli. Par conséquent, il est nécessaire d'abroger la loi qui requiert des permis pour l'exportation du poisson. Le droit exclusif d'exportation du poisson devient périmé le 31 juillet de cette année. Il faudrait donc discontinuer le régime des permis, ce qui est conforme aux désirs de la *Newfoundland Associated Fish Exporters Limited*. C'est pourquoi nous avons présenté cette mesure législative.

L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillingate): Je n'ai pas l'intention d'infliger à la Chambre un discours à cette heure avancée de la nuit mais je tiens à dire qu'il m'apparaît très regrettable que cette mesure législative, annoncée il y a un an, et qui était manifestement nécessaire, n'ait pu être présentée assez tôt, au cours de la session, pour nous permettre de débattre ce sujet très important. Je voudrais vous rappeler, monsieur l'Orateur, et rappeler à la Chambre, que les excédents de morue salée et de morue en général, susceptibles d'être exportés par rapport à la production totale de ce pays, sont probablement plus élevés que ceux de toute autre denrée dans le pays, bien plus élevés que ceux du blé, comme je l'ai découvert, il y a plus de 20 ans en venant de l'Ouest

pour la première fois à Ottawa. Je pensais alors comme bien d'autres, dans l'Ouest, que cette industrie n'était pas aussi importante qu'elle se révèle effectivement.

Pendant des années, monsieur l'Orateur, la vente du poisson de Terre-Neuve s'est effectuée par une masse d'entreprises privées qui, malheureusement, se faisaient une concurrence mortelle sur les marchés. Pour remédier à cette situation, le présent régime, qui présente de nombreuses analogies avec le régime instauré par la Commission du blé dans l'Ouest, malgré toutes les différences entre les deux, s'est développé. Quand Terre-Neuve est devenue partie du Canada, il n'était plus possible que la vente d'un même produit reste indéfiniment réglementée dans une province alors qu'elle ne l'était pas dans les autres. Je ne trouve pas à critiquer le gouvernement qui a décidé de mettre fin au permis exclusif de NAFEL. C'était inévitable. Il s'agissait seulement de choisir le moment et contre ce choix même je n'ai rien à dire.

Je n'ai pas l'intention de m'attarder plus d'une minute ou deux sur un point qui, en d'autres circonstances, m'aurait pris beaucoup de temps, peut-être lors de l'examen des crédits du ministre. Il semble bien qu'un retour aux méthodes de concurrence brutales des Canadiens amènera le suicide de l'industrie. Norvégiens, Français, Islandais et maints autres concurrents étrangers sont subventionnés. Le producteur canadien doit faire face à ces concurrents subventionnés, sans protection comparable. Je voudrais bien connaître la solution de ce problème, je me hâterais d'en faire part. Je suis bien convaincu qu'il faut trouver quelque moyen d'empêcher que les Canadiens se fassent concurrence sur les marchés pendant une longue période.

J'espère que le ministre et ses hauts fonctionnaires, ainsi que le ministre des Pêcheries, qui connaît si bien ce problème, et ses hauts fonctionnaires, consacreront tous leurs efforts à l'étude de ce problème. Je sais que dans certaines provinces des conférences ont eu lieu avec les producteurs et avec les exportateurs également. Je connais certaines des difficultés. Je sais que c'est loin d'être un problème facile à résoudre, mais il reste que seule la solution de ce problème peut assurer aux producteurs primaires un niveau convenable de vie. Le problème devrait donc être abordé avec la plus grande détermination et la plus grande diligence et devrait être réglé de sorte que l'industrie ne connaisse pas de longue période de ralentissement véritable avant que le problème soit réglé.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 2^e fois et étudié en comité; rapport est fait du bill qui est lu pour la 3^e fois et adopté.)